

tenue sous la présidence de Madame BILLET-YDIER, assisté(e)
de Monsieur GRIMAUD, Vice-président et Madame CHERRIER, Vice-présidente, rapporteure
En présence de Monsieur QUESSETTE, Rapporteur public
Madame BOULAY, Greffière

15 heures 00

01)	DOSSIER N° 2504642	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 01/05/2025 portant assignation à résidence d'une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L	Maître MOURA Stéphanie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
02)	DOSSIER N° 2502537	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 05/03/2025 portant refus de séjour, OQTF avec délai et fixant le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E	Maître JAY Mathilde (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU TARN	A
03)	DOSSIER N° 2505349	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 30/04/2025 portant expulsion du territoire français.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur L	Maître SADEK Saliha (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

15 heures 00

04)	DOSSIER N° 2505446	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 30/06/2025 portant expulsion du territoire français.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E	Maître MOMASSO MOMASSO Jocelyn (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
05)	DOSSIER N° 2503071	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 07/10/2024portant refus de délivrance d'un titre de séjour, OQTF avec délai et fixant le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	Maître SELARL SYLVAIN LASPALLE Sylvain (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
06)	DOSSIER N° 2503121	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 27/03/2025 portant refus de séjour, OQTF avec délai, fixant le pays de renvoi et interdiction de retour pendant deux ans.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O	Maître PINSON Anaïs (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
07)	DOSSIER N° 2503212	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 04/04/2025 portant refus séjour, OQTF avec délai et fixant le pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître PINSON Anaïs (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

15 heures 00

08)	DOSSIER N° 2503214	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 18/03/2025 portant refus de séjour, OQTF avec délai et fixant le pays de renvoi.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur M	Maître PINSON Anaïs (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE	Monsieur le préfet
09)	DOSSIER N° 2502118	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 27/01/2025 née du silence gardé sur la demande d'abrogation de l'arrêté préfectoral du 27/11/2024 portant OQTF avec délai.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur L	Maître PINSON Anaïs (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
10)	DOSSIER N° 2502778	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 21/02/2025 portant assignation à résidence.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur F	Maître CANADAS Jérôme (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

15 heures 00

11)	DOSSIER N° 2502807	RAPPORTEURE: Madame Sylvie CHERRIER
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision implicite de refus d'admission exceptionnelle au séjour en date du 23/08/2024.

Nom des parties

Demandeur Monsieur S

Défendeur PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

Représentants des parties

Maître PINSON Anaïs (Cour)

Monsieur le préfet

Arrêté le 15/01/2026

La présidente du tribunal